

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 03371

Numéro SIREN : 885 180 992

Nom ou dénomination : AB INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2020 sous le numéro de dépôt 21485

AB INVEST

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 3000,0 €

131 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

RCS VERSAILLES 885 180 992

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 30/09/2020

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de Benoit ZAMBUJO, pour cause de démission en date du 01/10/2020.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Les Associés décident de nommer Mme Sandrine Salomon, résidant 2 rue de la Haie Saint Marc 78480 Verneuil sur Seine, de nationalité Française, né(e) le 16/10/1978 à Le Havre 76600, en qualité de Directeur Général à compter du 01/10/2020.

Le nouveau dirigeant est nommé pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

Les Associés décident de ne pas lui allouer de rémunération pour l'exercice de ses fonctions, étant précisé que le dirigeant aura droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation préalable des justificatifs.

Le nouveau dirigeant a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont proposées et n'était soumis à aucune interdiction ou incompatibilité.

Le nouveau dirigeant est, dans ses rapports avec les tiers, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés ou à l'associé unique.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4

Il est pris acte par les Associés de la cession de 1500 actions pour un montant de 1500 euros de la Société détenues par Benoit ZAMBUJO, ancien Directeur Général Mme Sandrine Salomon, également nommé par la présente Directeur Général de la Société.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 5

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Saint Armand Salomon , associé(e)



Benoît Zambujo, associé(e)



Benoit ZAMBUJO, ancien Directeur Général et Cédant d'actions de la Société



Sandrine Salomon, nouveau Directeur Général et Associé

